



COMMUNE
DE
BOUGY-VILLARS

LE BULLETIN BODZERAN

Mai 2019

Vous trouverez en annexes à ce bulletin les documents suivants :

- Elagages et émondages des haies
- Feu bactérien
- Informations santé « Canicule »
- Concert à la Maison Bodzérane
- Evènement Bougy-Bouge
- Prospectus Parc Pré Vert du Signal de Bougy



Séances du Conseil général

Mardi 25.06.2019

Mardi 24.09.2019 (réserve)

Mardi 29.10.20169

Vendredi 06.12.2019

Les personnes suivantes peuvent faire partie du législatif communal (Conseil général) :

Suisses : femmes et hommes, 18 ans révolus, domiciliés à Bougy-Villars ;

Etrangers : femmes et hommes, 18 ans révolus, domiciliés à Bougy-Villars , en Suisse depuis 10 ans au moins et dans le Canton de Vaud depuis 3 ans au moins.

Elles peuvent s'annoncer auprès de Mme Liliane Meylan, Secrétaire du Conseil général, au 079 640 68 22 ou par courriel leloo@bluewin.ch.

Votations/élections fédérales et/ou cantonales

Dimanche 20.10.2019

Dimanche 10.11.2019

Dimanche 24.11.2019

Le local de vote se trouve à la Maison Bodzérane.

CGN

La Commune de Bougy-Villars est actionnaire de la Compagnie Générale de Navigation.

A ce titre, elle a le plaisir de mettre à disposition des Bodzérans des cartes avantages qui donnent droit à un surclassement en 1ère classe sur les croisières du service régulier.

Ces cartes sont prêtées gratuitement mais un dépôt remboursable de CHF 20.- est exigé.

Transports publics

Une amélioration a été apportée en décembre 2018 pour pallier au problème des gymnasiens en provenance de Morges. Une des courses supplémentaires entre Allaman et Aubonne permet une correspondance avec la course de 17h22 à Aubonne (17.29 à Bougy-Villars). Cette nouvelle offre permet aux gymnasiens d'arriver en gare d'Allaman avec le train de 17.10 et prendre le bus à 17h15 jusqu'à Aubonne puis changer de bus en direction de Rolle via Bougy-Villars.

Décoration du village – appel aux bénévoles

Mme Mary-Claude Liang, municipale, souhaite reconstituer le groupe de bénévoles qui se chargeait de décorer le village à l'occasion des Fêtes de Pâques et de Noël.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ainsi que vos suggestions.

En cas d'intérêt, vous pouvez contacter Mme Liang au 079 310 02 66.

Administration communale – horaire d'été

Le Greffe municipal et le Contrôle des habitants seront fermés du 17 juin au 7 juillet 2019 ; de retour lundi 8 juillet 2019 à 09h00.

Pour obtenir un document d'identité pendant la fermeture de l'administration communale (délai env. 10 jours ouvrables), vous pouvez vous adresser au Centre de biométrie à Lausanne sur le site www.biometrie.vd.ch

Cas échéant, afin de consulter une enquête publique pendant la fermeture de l'administration communale, vous pouvez contacter M. François Calame, Syndic, au 078 973 33 82.



L'ADMINISTRATION COMMUNALE EST A VOTRE DISPOSITION

Contrôle des habitants et Greffe municipal

Barbara Kammermann

Lundi : 09h00 – 14h00

En dehors de cet horaire, uniquement sur rendez-vous !

Bourse communale

Francesco Montoro

Uniquement sur rendez-vous : bourse@bougy-villars.ch

☎ 021 808 54 41
✉ controlehabitants@bougy-villars.ch
✉ greffe@bougy-villars.ch
✉ bourse@bougy-villars.ch
✉ Place de l'Ancienne Eglise 5
1172 Bougy-Villars

www.bougy-villars.ch